

COMMUNE DE GIVORS

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE 2024

Convocation : 20/09/2024

Affichage liste délibérations : 02/10/2024

Conseillers en exercice : 35 **PRÉSIDENT :** Monsieur BOUDJELLABA

Présents : 31 **SECRÉTAIRE :** Madame PAILLOT

L'an deux mille vingt quatre, le vingt six septembre à 19 heures, en salle du conseil municipal.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Monsieur Mohamed BOUDJELLABA ; Madame Laurence FRETY ; Monsieur Foued RAHMOUNI ; Madame Dalila ALLALI ; Monsieur Cyril MATHEY ; Madame Nabih LAOUADI ; Monsieur Loïc MEZIK ; Monsieur Azdine MERMOURI ; Madame Sabine RUTON ; Madame Martine SYLVESTRE ; Monsieur Alipio VITORIO ; Monsieur Benjamin ALLIGANT ; Monsieur Gregory D'ANGELO ; Monsieur Tarik KHEDDACHE ; Madame Delphine PAILLOT ; Monsieur Fabrice RIVA ; Monsieur Jean-Yves CABALLERO ; Monsieur Ali SEMARI ; Madame Isabelle FERNANDES ; Monsieur Robert JOUVE ; Madame Zafer DEMIRAL ; Monsieur Jean-Pierre GUENON ; Monsieur Gaël BON ; Madame Florence MERIDJI ; Madame Josiane BONNET ; Madame Nathalie BODARD ; Monsieur Hocine HAOUES ; Madame Sonia BRAHMI ; Monsieur Abdel YOUSFI ; Madame Dounia MEFTAH ; Madame Yamina KAHOU

ABSENTS REPRÉSENTÉS

Madame Françoise BATUT a donné procuration à Monsieur Azdine MERMOURI

Madame Solange FORNENGO a donné procuration à Monsieur Robert JOUVE

Monsieur Thomas KUNESCH a donné procuration à Monsieur Mohamed BOUDJELLABA

ABSENT

Madame Edwige MOIOLI

DEL20240926_25

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À L'ASSOCIATION SOG JUDO

RAPPORTEUR : Loïc MEZIK

L'année 2024 marque le soixantième anniversaire du SOG Judo. Cet évènement sera célébré par le club les 3, 4 et 5 octobre 2024 au Palais des sports Salvador Allende à Givors.

A cette occasion et dans le cadre de cette année olympique, le club accueillera un plateau composé de judokas tous médaillés olympiques :

- Djamel Bouras (médaillé d'or à Atlanta en 1996) ;
- Fabio Basile (médaillé d'or à Rio en 2016) ;
- Bertrand Damaisin (médaillé de Bronze à Barcelone en 1992) ;
- Magali Baton (médaillée de Bronze au championnat du monde en 1997).

Un entraînement de masse de niveau régional ainsi qu'un gala en présence de tous les membres du club suivi d'une réception sont également programmés.

Considérant que la ville de Givors participe activement au développement du sport local et qu'elle aide l'ensemble des associations à organiser leurs manifestations ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

A L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS AVEC :

34 VOIX POUR

DÉCIDE

- D'ALLOUER une subvention d'un montant de 2 500 € à l'association SOG Judo ;
- DE DIRE que cette dépense sera imputée au budget 2024 de la commune

Le maire,

Mohamed BOUDJELLABA

La secrétaire de séance,

Delphine PAILLOT

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif devant monsieur le maire de Givors dans le délai de deux mois à compter de sa publication. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Lyon sis 184 rue Duguesclin 69433 Lyon Cedex 03 ou sur le site <https://citoyens.telerecours.fr/>, dans le délai de deux mois à compter de la publication de la présente délibération ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé.



Stade Olympique Givors

Section Judo

Vice Champion de France Equipes Cadets 1988-2001 2010
Champion de France Equipes Juniors 1990
3 -ème aux Championnats de France Equipes Seniors Masculins 2eme Division 2005-2010-2013
Vice-champion de France Equipes Seniors Masculins 2eme division 2017 & 2018
3^{ème} aux Championnats de France Equipes Féminins 2eme Division 2010
1ere division en Eq Séniors 2004- 2005-2006-2010-2011-2012-2013-2014-2015-2016-2018-2024

Givors,
Le 22/07/2024

Monsieur Le Maire,

Suite à notre entretien et comme vous me l'avez demandé, je vous sollicite pour une subvention exceptionnelle à l'occasion du 60 eme anniversaire du club.

En cette année olympique, nous aurions un plateau compose de judokas tous médaillés à différents JO, à savoir :

DJAMEL BOURAS Champion olympique en 1996 à ATLANTA
FABIO BASILE Champion Olympique en 2016 à RIO
BERTRAND DAMAISIN Médaille de Bronze en 1992 à BARCELONE
MAGALI BATON 3 eme au Championnat du monde en 1997
Secrétaire Générale de la FFJDA

En attente de réponse (à ce jour) **SHIRINE BOUKLI** (Titulaire à PARIS en 48 Kgs)

Le Jeudi 03 octobre : entrainement normal au Palais des Sports

Le Vendredi 04 Octobre : Entrainement de masse « Régional »

Le Samedi 05 Octobre : Gala avec tous les adhérents du club, (Entrée Gratuite pour les parents) et ensuite réception.

Pour que cette journée marque votre ville, ses habitants et tous les judokas, nous avons besoin de votre soutien et de votre présence, (le samedi si possible) ainsi que tous les membres de votre conseil municipal si ils le souhaitent.

Merci, Monsieur le Maire, de m'avoir reçu et pour l'échange que nous avons eu.

Je vous souhaite un bel été et vous adresse mes salutations sportives

Annie DUTRON
Présidente

S .O.G Judo – 14 Rue Auguste DELAUNE – 69700 GIVORS - FRANCE
Mail : jean.dutron@orange.fr - Site: <http://www.sogivorsjudo.com>
Affiliation FFJDA: CL690460 – Agrément Jeunesse et Sport: n°69 99 1044 – Code APE 9312Z
Siret : 42870984400016



Direction des sports et de la vie associative

Service « Vie Associative »

Demande de subvention exceptionnelle

1/ Nom – Dénomination

Sigle de l'association : S.O.G. Section JUDO

Site Web : www.sogivorsjudo.com

Adresse mail de l'association : Jean.dutron@orange.fr

2/ Numéro Siret : 14128171091841410101161

3/ Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture : W1691101617111

4/ Adresse du siège social :

Code postal : 69700 Commune : Givors

5/ Représentant-e légal-e (personne désignée par les statuts)

Nom : Dutron Prénom : Annie

Fonction : Présidente

Téléphone : 06 14 14 91 61 Courriel : dutron.annie@gmail.com

6/ Identification de la personne chargée de la présente demande de subvention (si différente du représentant légal)

Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone : Courriel

7/ Assurance en Responsabilité Civile de l'association

Compagnie : MMA N° sociétaire : 12 09 7099 P

Adresse : Rue Jean Pignat 69700 Givors

8/ Objet de la demande

Intitulé du projet : 60^e anniversaire du club

Objectifs : Gala avec divers champions

Description : organisation d'un entraînement de masse le vendredi et gala avec tout le club le Samedi.

Budget prévisionnel de l'action :

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats		70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	1000
Achats matières et fournitures	500	73 - Dotations et produits de tarification	
Autres fournitures <i>Récupérés</i>	800	74 - Subventions d'exploitation	
<i>Hébergements + Repas</i>	1200	Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs			
Locations			
Entretien et réparation			
Assurance		Conseil-s Régional(aux)	
Documentation			
62 - Autres services extérieurs		Conseil-s Départemental (aux)	
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publication			
Déplacements, missions	6000	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations	
Services bancaires, autres		<i>Commune de Givors</i>	3000
63 - Impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunération		<i>Le Club</i>	4500
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler)	
64 - Charges de personnel		Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	
Affiliations, achats de licences		756. Cotisations	
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières (intérêts d'emprunts, agios)		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles (amendes, pénalités)		77- Produits exceptionnels (dons)	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	
Excédent prévisionnel (bénéfice)	8500	Insuffisance prévisionnelle (déficit)	8500

Envoyé en préfecture le 02/10/2024

Reçu en préfecture le 02/10/2024

Publié le

ID : 069-216900910-20240926-DEL20240926_25-DE



La subvention sollicitée de 3.000 €, objet de la présente demande représente 35% du total des produits du projet (montant sollicité/total du budget) x 100.

Je soussigné(e) (nom, prénom) DUTRAN Annie

Représentant(e) légal(e) de l'association S.O.G Judo

Fait le: 22 juillet 2024, à Givors

Signature et cachet :

S.O.G JUDO
Palais des Sports
14, Rue Auguste Delaune
69700 GIVORS

La date de publication de l'acte est celle de réception par la préfecture du Rhône

Envoyé en préfecture le 02/10/2024

Reçu en préfecture le 02/10/2024

Publié le



ID : 069-216900910-20240926-DEL20240926_25-DE